



Avis n° 23-146460

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur [https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:"23-146460"](https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:)

Département(s) de publication : **44**
Annonce No **23-146460**

[I.II.III.IV.VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTI, Numéro national d'identification : 22440002800011, 3 quai Ceineray, 44041, NANTES, F, Courriel : contactmarchespublics@loire-atlantique.fr, Code NUTS : FRG01

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.loire-atlantique.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://marches.loire-atlantique.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://marches.loire-atlantique.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://marches.loire-atlantique.fr>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Fourniture d'un navire transbordeur à motorisation électrique hybride

Numéro de référence : K415pa/Jo

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 34512000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Fournitures



II.1.4) Description succincte : Fourniture en état d'exploitation d'un navire transbordeur amphidrome à coque en acier d'environ 55 m x 15 m, 300 passagers et 60 véhicules légers, à motorisation hybride avec batteries, pile à combustible à hydrogène et groupes électrogènes, destiné au transport de passagers et véhicules sur la Loire entre les points de passages existants (Basse-Indre et Indret), fourniture du système d'avitaillement électrique (station à terre) et hydrogène (conteneurs et camion-grue). Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique. Des prestations supplémentaires éventuelles sont prévues dans le Dce

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 51145000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 63726400

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRG01

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Fourniture en état d'exploitation d'un navire transbordeur amphidrome à coque en acier d'environ 55 m x 15 m, 300 passagers et 60 véhicules légers, à motorisation hybride avec batteries, pile à combustible à hydrogène et groupes électrogènes, destiné au transport de passagers et véhicules sur la Loire entre les points de passages existants (Basse-Indre et Indret), fourniture du système d'avitaillement électrique (station à terre) et hydrogène (conteneurs et camion-grue). Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique. Des prestations supplémentaires éventuelles sont prévues dans le Dce

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 45

2. Valeur technique : 1.1 Performance nautique et technique (hors environnement qui est un critère en soi) / Pondération : 15

3. Valeur technique : 1.2 Qualité de l'architecture, caractère fonctionnel, confort pour l'équipage et pour les passagers / Pondération : 15

4. Valeur technique : 1.3 Fiabilité des solutions techniques proposées / Pondération : 15

5. Performances en matière de protection de l'environnement / Pondération : 15

6. Délai de livraison / Pondération : 5

Prix :

1. PRIX / Pondération : 35

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre de candidats envisagé : 3



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : 1 - Capacités techniques adéquates : ateliers et quais d'armement, outillage, matériels et équipements techniques, moyens informatiques ; 2 - Capacités financières et industrielles adéquates : chiffre d'affaires, carnet de commandes valorisé et planification de ces commandes ; 3 - Capacités humaines adéquates : organisation des équipes chargées de projets : Cv, diplômes et expérience en construction navale ; effectif d'ensemble : encadrement, maîtrise et ouvriers ; métiers ; brevets ; 4 - Références adéquates en construction de navires sur les 12 dernières années

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : oui

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Les candidats retenus auront l'obligation de faire une proposition pour la ou les prestations supplémentaires éventuelles prévues par l'acheteur. Les conditions de réponse seront précisées dans le règlement de la consultation relatif à la phase d'offre

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui

Identification du projet : Programme Horizon Europe

II.2.14) Informations complémentaires :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner. Le candidat établi à l'étranger produit un certificat établi par les administrations et organismes de son pays d'origine ou d'établissement. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement du candidat ne délivrent pas les documents justificatifs équivalents à ceux mentionnés aux articles R. 2143-6 à R. 2143-9 ou lorsque ceux-ci ne mentionnent pas tous les motifs d'exclusion de la procédure de passation, ils peuvent être remplacés par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles. Un chiffre d'affaires moyen sur les trois derniers exercices de 10 M euro(s) minimum est exigé. Ce critère est éliminatoire. Preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle



Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Le candidat disposera d'un effectif minimum de 30 personnes intervenant dans la construction navale. Ce critère est éliminatoire. Liste des principales prestations effectuées au cours des 12 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire, en précisant si elles sont encours ou achevées. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Déclaration indiquant l'outillage, les moyens informatiques, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ainsi que pour les études (d'architecture navale, d'industrialisation). Le chantier devra disposer de hangars hors d'eau et hors d'air de dimensions adéquates et précisera leurs dimensionnements et localisation. Le ou les architectes navals (internes ou externes) disposant préférentiellement d'une connaissance des bacs traversiers et des installations hybrides à batteries et à pile à hydrogène devront être décrits et présentés dans les mêmes conditions dans la candidature. En cas d'architecte naval externe, celui-ci pourrait intervenir en tant que co-traitant ou sous-traitant. Dans ce dernier cas, un engagement ferme de sa ou de leur part à travailler pour le candidat devra être fourni. Le ou les fournisseurs et concepteurs potentiels de l'installation électrotechnique (intégrateurs de l'électricité de puissance et de propulsion, y compris batteries) devront être décrits et présentés dans les mêmes conditions dans la candidature. Il est exigé que ceux-ci disposent d'une expérience conséquente de l'industrie maritime et des procédures d'homologation de type " processus d'identification des risques " ou " Hazard Identification Process ". Moyens de preuve à fournir pour être considérés. Ils pourront intervenir en tant que co-traitants ou sous-traitants. Dans ce dernier cas, un engagement ferme de sa ou de leur part de réaliser cette installation pour le candidat devra être fourni. En cas d'externalisation de la réalisation de la coque, l'entreprise réalisatrice devra être décrite et présentée dans les mêmes conditions. Elle pourrait intervenir en tant que cotraitant ou sous-traitant ; dans ce dernier cas, un engagement ferme de sa part de la réaliser pour le candidat devra être fourni. Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat. Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : Qualification adéquate des soudeurs à fournir. Qualification des personnels d'étude (navale, d'industrialisation)

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social dont le détail sera indiqué dans le Ccap (clause d'insertion). Début d'exécution du marché à compter de la date de notification du contrat, avec une livraison envisagée courant 2026

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation



Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

20 novembre 2023 - 18:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <http://marches.loire-atlantique.fr> -La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré à " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'Île-Gloriette, 44041, Nantes, F, Téléphone : (+33) 2 40 99 46 00, Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr, Fax : (+33) 2 40 99 46 58, Adresse internet : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité de règlement amiable, 22 Mail Pablo Picasso, 44042, Nantes, F

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Cja, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du Cja, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

18 octobre 2023